

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Depuis trois mois, il faisait subir un véritable calvaire à sa conjointe

Faits divers page 10

À l'abandon depuis 20 ans, que va devenir le château d'Acqueville ?

Dossier page 2

Lieu emblématique du patrimoine villennois, le château d'Acqueville a été vendu aux enchères l'été dernier à un promoteur immobilier. Afin de veiller à l'évolution adaptée du domaine sur les 10 prochaines années, le conseil municipal de Villennes-sur-Seine a voté, en octobre dernier, la mise en place d'un périmètre d'étude, et espère faire du lieu un espace ouvert aux Villennoises et Villennois.



MANTES-LA-JOLIE Nouveaux équipements, Maison France Services... Gassicourt fait place neuve

Actu page 4

YVELINES

Le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye s'en va

Page 4

VALLEE DE SEINE

Un coup de pouce pour trouver votre médecin

Page 6

VALLEE DE SEINE

Prolongement du T13 : Ces travaux qui démarrent en 2025

Page 8

YVELINES

Une cinquantaine de voitures brûlées pendant la Saint-Sylvestre

Page 10

BREAKDANCE

Une battle pour la bonne cause à la médiathèque des Mureaux

Page 12

MANTES-LA-VILLE

« La vie est une fête » à l'espace Jacques Brel

Page 14

YVELINES

Une femme victime de violences conjugales trouve le courage de porter plainte

Faits divers page 11



Actu page 6

MANTES-LA-JOLIE

La patinoire éphémère victime d'un incendie volontaire



Sport page 12

FOOTBALL

R1 : Quels objectifs pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux ?



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VILLENES-SUR-SEINE

À l'abandon depuis 20 ans, que va devenir le château d'Acqueville ?

■ MAXIME MOERLAND

Lieu emblématique du patrimoine villennois, le château d'Acqueville a été vendu aux enchères l'été dernier à un promoteur immobilier. Afin de veiller à l'évolution adaptée du domaine sur les 10 prochaines années, le conseil municipal de Villennes-sur-Seine a voté, en octobre dernier, la mise en place d'un périmètre d'étude, et espère faire du lieu un espace ouvert aux Villennoises et Villennois.

Cette fois-ci, c'est la bonne ? Voilà désormais 20 ans que le château d'Acqueville tombe en ruines, entre la voie de chemin de fer et la route départementale qui mène à Poissy. Cet immense domaine de 9 hectares, bâti à la fin du XVI^{ème} siècle à Villennes-sur-Seine, a justement trouvé preneur l'été dernier, à l'occasion d'une vente aux enchères judiciaires. Un promoteur immobilier a en effet mis la main sur la majorité des lots qui le composent pour la somme de 921 000 euros.

De faillite en faillite

Une question se pose désormais : ce nouvel acquéreur parviendra-t-il à lever la malédiction qui semble frapper les lieux ? Car ce ne sont pas 1, ni 2, mais bien 3 (!) de ses propriétaires qui ont fait faillite depuis le début des années 80. Le premier, un certain Mr Van Graeve, s'était attelé à restaurer le domaine dans son entièreté, entre 1980 et 2005. « Il en a fait sa maison historique, et y a consacré son argent, son énergie et son temps pour en faire un endroit de grande qua-

centes, dans lesquelles il met en place le « club d'Acqueville », une activité de séminaire et de restauration. Cependant, en 2005, Mr Van Graeve fait faillite : la banque qui met alors la main sur sa propriété la vend à la société Pégase, qui décide de lotir le château et une partie des communs, pour proposer des lots à des acheteurs qui pourront défiscaliser leur investissement, à condition de s'engager à les louer. « Pégase restructure le château et une partie des communs pour en faire des lots d'habitation locatifs, permettant aux propriétaires d'avoir un revenu pendant quelques années avant de faire autre chose avec ce terrain là », précise Olivier Daeschner.

« Ils ne savaient pas ce qu'ils achetaient »

Et puis patatra : la société ne mène pas le projet à bien et fait faillite, elle aussi. Faillite considérée par certains comme frauduleuse. « Les lots n'ont pas été livrés aux acheteurs, mais eux ont payé les 3/4 du prix, se souvient l'élus. En tout, les 35 copropriétaires ont payé plus



Olivier Daeschner, adjoint au maire de Villennes-sur-Seine en charge de l'urbanisme a du mal à cacher ses doutes, même s'il assure être de « de nature optimiste ».

lité pour sa famille », nous raconte Olivier Daeschner, adjoint au maire de Villennes-sur-Seine en charge de l'urbanisme.

Le lieu comprend alors le château et des parties communes adja-

de 5 millions d'euros à Pégase. Les acheteurs ont perdu leur mise et leur droit à la défiscalisation, et se sont donc fait rattraper par le fisc ». Et ce n'est pas fini. La part de Pégase est alors vendue aux enchères à la société AVF Promotion en 2016,



Au mois d'octobre, le conseil municipal de Villennes-sur-Seine a voté la mise en place d'un périmètre d'études permettant de s'assurer que la préservation globale du site, de sa faune et de sa flore soit respectée.

un petit promoteur immobilier de l'est parisien. Mais celui-ci n'en fera rien, et sera liquidé à son tour.

« Le projet est en suspend »

C'est ce lot qui a été vendu aux enchères lors d'une adjudication en deux temps, l'été dernier : il comprend le parc avec ses murs et espaces verts, trois bâtiments des communs, les parties communes et un lot à l'intérieur du château. Afin de trouver l'acteur parfait pour redonner vie au domaine, Olivier Daeschner s'est démené. « J'ai rencontré toutes les grosses sociétés immobilières du pays, ainsi que des petites structures qui essaient de réhabiliter du patrimoine. Elles se sont toutes montrées inquiètes quant à cette copropriété qu'il va falloir gérer pour sortir le lieu de son désastre. Il restait, au moment des enchères de l'été dernier, 2 à 3 structures ayant un projet pouvant se dérouler sur le long terme, et qui pensaient réussir à mettre tout le monde d'accord. Mais ce ne sont pas ces gens-là qui ont

remporté les enchères, mais une toute petite structure créée 6 mois auparavant, avec 1 000 euros de capital ».

S'il assure être « de nature optimiste », Olivier Daeschner a du mal à cacher ses doutes. « À ma grande surprise, les acheteurs n'étaient pas venus nous rencontrer pour faire le point sur le dossier avant de se positionner. Je pense qu'ils croyaient acheter tout le château et son terrain. Je les ai finalement rencontrés, et je me suis rendu compte qu'ils ne connaissaient que très peu le dossier. Ce sont des gens bosseurs à leur niveau, ils ont réalisé des coups immobiliers ici ou là, ils s'en sortent bien. Mais sur leur capacité à monter un projet réhabilitant l'ensemble du lieu, ça jette un doute. Je suis certain qu'ils ne savaient pas ce qu'ils achetaient ».

Parmi les structures intéressées, il y avait par exemple un collège qui s'était rendu sur place afin d'estimer les coûts nécessaires. Verdict ? Entre 12 et 15 millions d'euros pour l'acquisition des

parcelles des autres propriétaires, les travaux à mener ou encore l'entretien du parc. Contacté par la rédaction, l'acquéreur tempore et assure que « le projet est en suspend », et que « rien n'a encore commencé ».

Entre temps, au mois d'octobre, le conseil municipal de Villennes-sur-Seine a voté la mise en place d'un périmètre d'études permettant de s'assurer que la préservation globale du site, de sa faune et de sa flore soit respectée. Car la Mairie a un objectif : faire en sorte que le lieu s'ouvre pleinement aux habitants. « La ville a relativement peu d'endroits où la population peut se promener, observe l'adjoint à l'urbanisme. Elle se densifie en terme d'habitants, et ceux-ci regrettent de ne pas avoir d'endroit à plat où se balader. Sur ce domaine, il y a autour du lac une belle promenade à faire, en profitant du terrain boisé. Ce qu'on souhaite, c'est trouver un accord avec les acquéreurs pour que la population de Villennes puisse en profiter ». ■

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

MANTES-LA-JOLIE

Nouveaux équipements, Maison France Services... Gassicourt fait place neuve

Le samedi 4 janvier dernier marquait l'inauguration de la nouvelle place Paul Bert à Mantes-la-Jolie, qui se dote entre autres d'un parc pour enfants et d'une nouvelle végétation, ainsi que de la Maison France Services qui a pour but de compenser la fermeture du bureau de Poste.

■ MAXIME MOERLAND

Ce sont plusieurs dizaines d'habitants qui ont bravé le froid, samedi dernier sous les coups de 11h, pour découvrir ce que la Mairie de Mantes-la-Jolie appelle en toute modestie le « *Renouveau de Gassicourt* ». Toute l'équipe municipale était réunie sur le parvis de la mairie de quartier, aux côtés du Préfet des Yvelines Frédéric Rose, du conseiller régional Samy Damergy, ainsi que de l'opposition, représentée notamment par un certain Pierre Bédier.

Les enjeux de cette réhabilitation étaient nombreux. Le quartier de Gassicourt, équidistant au centre-ville et au Val-Fourré, peut en effet servir à tous les habitants de Mantes-la-Jolie, d'où l'importance de le rendre agréable à vivre, et utile pour les riverains. La première nouveauté qui frappe, c'est cette place Paul Bert : avec une aire de jeu flamboyante neuve, un jar-

din des senteurs, la plantation de 13 arbres et de 1 000 plantes, c'est un nouveau lieu de vie qui attend Mantaïses et Mantaïs.

Un rassemblement pour « sauver la Poste » ce samedi

« *L'aventure commençait il y a 12 mois avec les réunions de concertation, durant lesquelles on avait regardé les points forts et les points faibles de la place, se souvient Alexandre Sas, directeur du développement et de l'aménagement pour la Ville de Mantes-la-Jolie. [...] Cet espace doit fonctionner en 3 temps, avec une séquence inter-générationnelle qui se dote des jeux pour enfants et d'un terrain de pétanque, une séquence naturelle avec le jardin des senteurs en lien avec le centre de loisirs, ainsi que des espaces ou de la végétation libre va pouvoir vivre* ». On y trouve également des

nichoirs à mésanges, ces derniers permettant d'entretenir les arbres naturellement et de combattre la prolifération des chenilles.

S'ils s'intéressaient tout particulièrement à ce nouvel espace, dont la note de 840 000 euros a été réglée par la Ville, la Région Île-de-France et l'État, les habitants attendaient tout particulièrement un autre service, inauguré dans le même temps : la Maison France Services. Car celle-ci a la lourde tâche de compenser la fermeture du bureau de Poste de Gassicourt, une décision qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois.

Ce nouvel espace, le 25^{ème} à ouvrir dans les Yvelines, va avant tout permettre d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, des déclarations d'impôts aux démarches liées à la CAF, à France Travail, à la sécurité sociale et, bientôt, à celles de l'URSSAF. « *Il y a une demande très forte des habitants pour ce type d'accompagnement, car quand on passe au tout numérique, ce n'est pas évident pour tous les âges*, assure le Préfet des Yvelines Frédéric



Avec une aire de jeu flamboyante neuve, un jardin des senteurs, ou encore la plantation de 13 arbres et de 1 000 plantes, c'est un nouveau lieu de vie qui attend Mantaïses et Mantaïs.

Rose. 70 000 habitants des Yvelines viennent dans ces Maisons France Services, celles de Buchelay, Mantes-la-Ville et Limay fonctionnent particulièrement ».

Pour ce qui est des services postaux, le maire de Mantes-la-Jolie Raphaël Cognet indique que « *dans l'agence France Services, nous aurons un service d'agence postale communal, qui sera plus ouvert que l'agence postale actuelle puisqu'elle sera exactement sur les mêmes horaires que la mairie sauf le jeudi matin* ». Quant au seul distributeur à billets du coin, qui était lui aussi menacé de disparition, un accord a été trouvé avec le propriétaire

privé du bâtiment concerné pour qu'il soit réalimenté, même après la fermeture de la Poste.

Pas de quoi calmer les ardeurs du collectif « *Sauvons la Poste de Gassicourt* » qui s'oppose toujours fermement à sa fermeture. Un rassemblement aura lieu ce samedi 11 janvier, à 11h devant l'agence postale, pour protester contre la fermeture le samedi matin du point France Services, et la disparition du guichet et des services de la Banque Postale. « *La fermeture du bureau de poste serait un recul du service rendu aux Mantaïs. Rien ne la justifie* », peut-on lire dans un communiqué du collectif. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Grève des bus Cergy-Conflans : la nouvelle médiatrice va-t-elle débloquent la situation ?

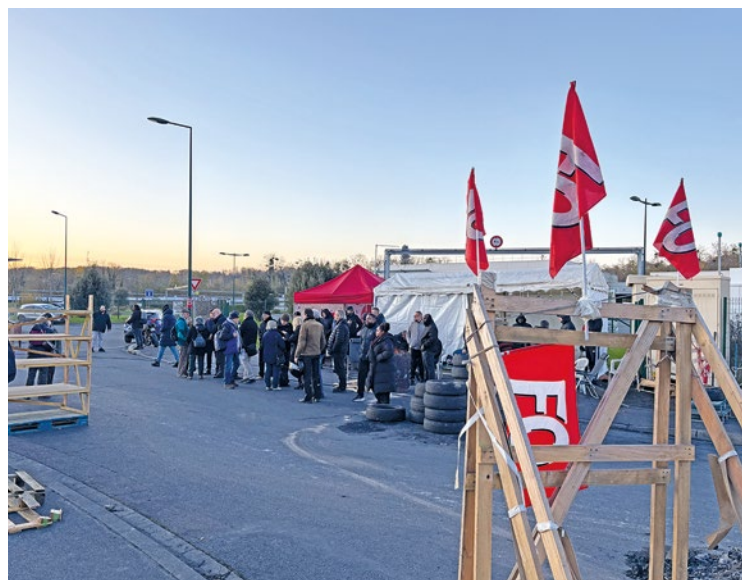
Alors que le mouvement de grève entre dans son troisième mois sur le réseau de bus Cergy-Conflans, le préfet du Val-d'Oise a nommé en tant que médiatrice la vice-présidente du tribunal administratif.

Enfin une éclaircie dans le conflit qui oppose les grévistes et Francilité Seine et Oise ? Alors que le

réseau de bus Cergy-Conflans est paralysé depuis plus de deux mois, une médiatrice a été nommée par

le Préfet du Val-d'Oise la semaine dernière, afin d'aider les deux parties à trouver un terrain d'entente, et soulager ainsi les usagers qui, en cette semaine de rentrée, ne peuvent toujours pas prendre le bus pour se rendre au travail ou à l'école.

Le syndicat FO dénonçait justement, dans un communiqué daté du 3 janvier, une direction « *déloyale depuis des mois, malhonnête dans les négociations et désormais hors la loi et en roue libre* », et réclamait une médiation pour trouver une issue. Il refusait également de participer à quelque réunion « *sans perspective de négociation* ». La nomination de la vice-présidente du tribunal administratif en tant que médiatrice va-t-elle enfin permettre de sortir de l'impasse ? La réponse pourrait tomber dans la semaine : à l'heure où nous écrivons ces lignes, une réunion doit se dérouler ce lundi 6 janvier au soir. ■



Le syndicat FO dénonçait, dans un communiqué daté du 3 janvier, une direction « *déloyale depuis des mois, malhonnête dans les négociations et désormais hors la loi et en roue libre* ».

YVELINES

Le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye s'en va

En poste depuis 2020, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jéhan-Éric Winckler a été nommé le 3 janvier préfet délégué en charge de la problématique des inondations au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Son successeur n'a pas été encore annoncé.

Les Yvelinois avaient l'habitude de le voir sur bon nombre de photos d'inaugurations. Le désormais ex-sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, Jéhan-Éric Winckler était en poste depuis plus de quatre ans puisqu'il avait été intronisé en octobre 2020. Avant de débarquer dans la ville de naissance de Louis XIV, Jéhan-Éric Winckler était sous-préfet de Dieppe (Seine-Maritime), une fonction qu'il a aussi exercée durant quatre ans.

Lors du conseil des ministres du 3 janvier, celui-ci a été nommé préfet délégué en charge de la problématique des inondations auprès de la préfète de région Auvergne-Rhône-Alpe, Fabienne Buccio. La Préfecture des Yvelines a salué cette nomination qui « *s'inscrit dans la continuité de son engagement et de*

son action auprès des élus ». Pour le moment, le nom de son successeur n'a pas été communiqué mais il devrait l'être dans les prochains jours. ■



Après quatre ans de bons et loyaux services dans les Yvelines, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jéhan-Éric Winckler va découvrir un nouveau territoire puisqu'il a été nommé préfet délégué au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

ORGEVAL

Bientôt un projet agrivoltaïque sur le plateau des Alluets

La société Akuo, qui pilote le projet agrivoltaïque sur la commune d'Orgeval, sera présente en mairie le lundi 20 janvier de 18h à 21h et le mardi 21 de 9h à 12h, pour deux permanences d'information à destination des habitants.

En 2028, le plateau des Alluets se dotera d'un projet agrivoltaïque qui permettra d'alimenter pas moins de 13 500 foyers en électricité, et tout ça en pérennisant et diversifiant deux exploitations agricoles. Un projet d'une telle ampleur peut interroger. Ça tombe bien, deux permanences d'information seront organisées à Orgeval dans les prochains jours.

Des représentants de la société Akuo seront présents à l'Hôtel de Ville le lundi 20 janvier de 18h à 21h, puis le lendemain, mardi 21 janvier, de 9h à 12h. Ils pourront alors répondre aux questions que vous vous posez.

Vous pouvez même prendre rendez-vous avec eux en envoyant un mail à l'adresse alarcon@akuoe-nergy.com. ■



■ EN IMAGE

ACHERES

Première rentrée pour l'école Claudie Haighneré

Après Flavien, jeune chanceux qui a eu le droit de visiter les locaux en avant-première en compagnie de Céline Chassin, adjointe en charge de la petite enfance à la Ville d'Achères, tous les autres enfants ont pu faire leur rentrée dans l'école élémentaire Claudie Haighneré le 6 janvier. L'établissement scolaire de 6 classes est la première école biosourcée du territoire, également pensée pour l'avenir et pour le bien-être des élèves comme des enseignants. Le coût global du projet est estimé à 5 millions d'euros, avec des aides de la Région et du Département à hauteur de 500 000 euros et 1 800 000 euros. ■

VALLEE DE SEINE

Donnez votre avis sur le futur quartier Mantes Université

Une réunion publique aura lieu le 30 janvier à 19h dans les locaux de l'ISTY à Mantes-la-Ville. Les habitants sont conviés afin de recueillir leurs avis qui serviront dans la concertation publique lancée par l'EPAMSA.

Le dossier de création de la ZAC de Mantes Université a été validé en 2006 et déclaré d'utilité publique deux ans plus tard. L'EPAMSA est en charge de ce projet qui doit être aujourd'hui complètement refondu. Actuellement, elle envisage d'étendre le projet de la ZAC en intégrant la frange Est du boulevard Salengro et travaille sur une extension à l'Ouest afin de développer les liens entre Mantes Universités et Mantes Innovaparc. C'est pour cela que plusieurs actions de concertations vont être lancées durant le premier trimestre 2025, dont une réunion publique le 30 janvier à 19h dans les locaux de l'ISTY, situés au 28 boulevard Salengro. Des ateliers participatifs seront aussi organisés dans le but de recueillir l'avis des usagers actuels ou futurs du quartier pour construire un projet au plus près de leurs besoins. L'EPAMSA réalisera enfin un bilan de cette concertation publique et justifiera les choix opérés. ■

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.

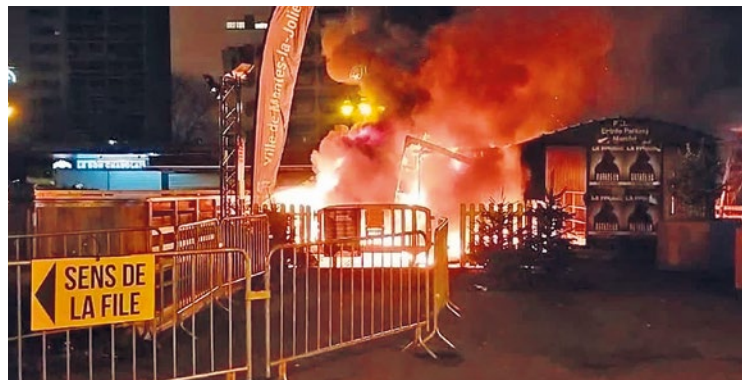


MANTES-LA-JOLIE

La patinoire éphémère victime d'un incendie volontaire

Installée depuis le 13 décembre dans le quartier du Val-Fourré, la patinoire éphémère a été ravagée par un incendie dans la nuit du 30 au 31 décembre. La consternation règne auprès des habitants.

■ AURELIEN BAYARD



La patinoire éphémère située au niveau de la dalle du Val-Fourré a été victime d'un incendie volontaire dans la nuit du 30 au 31 décembre.

La tristesse se lisait sur le visage des habitants du Val-Fourré au matin du 31 décembre. Ce n'était pas dû à la nostalgie de l'année 2024 qui allait se terminer, mais à cause de l'incendie de la patinoire éphémère survenu durant la nuit. Depuis le 13 décembre, petits et grands pouvaient profiter de cette infrastructure normalement installée dans le centre-ville de Mantes-la-Jolie et qui devait y rester jusqu'à la fin des vacances

scolaires. « J'avais souhaité son installation sur la dalle du Val-Fourré pour donner de la joie aux enfants de Mantes-la-Jolie et depuis son installation, des milliers de familles en ont profité » explique le maire Raphaël Cognet dans un post sur Facebook.

En réaction à ce message, de nombreux Mantais ont fait part de leur consternation. « C'est désolant », « Faire du mal à des enfants d'autant

plus dans ces périodes de fêtes relève de la médecine » pouvait-on lire ici et là. « Encore une fois c'est toute notre ville qui va être montrée du doigt à cause de quelques-uns » s'empare même l'édile. De son côté, le député de la 8^{ème} circonscription Benjamin Lucas partageait également son désarroi : « Incendier un équipement qui profite à tous et fait le bonheur des familles de nos quartiers populaires est un acte aussi stupide que méchant. »

Plusieurs personnalités locales ont manifesté leur solidarité envers la commune mantaise, comme Arnaud Péricard. « Soutien sans failles Raphaël » a écrit le maire de Saint-Germain en Laye, tandis que Valérie Péresse y est aussi allée de son petit mot, « tout mon soutien à toi, cher Raphaël, et aux Mantais face à cet incendie volontaire inqualifiable ! J'espère que les deux voyous seront retrouvés et très sévèrement punis. La France a besoin au plus vite d'un choc d'autorité. »

Une enquête va être bien évidemment ouverte dans le but de répondre à la question qui est sur toutes les lèvres : « À qui profite le crime ? ». La Ville et l'entreprise à qui appartenait la patinoire ont déposé plainte. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Un coup de pouce pour trouver votre médecin

La CPTS Nord Est 78 a mis en ligne un formulaire afin d'aider les personnes résidant sur certaines communes de l'est des Yvelines à trouver un médecin traitant.



Attention, seuls les habitants des communes susmentionnées peuvent remplir ce formulaire.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord Est 78 est une association qui accompagne le développement de l'exercice coordonné des acteurs de santé, favorise les relations interprofessionnelles et organise une réponse aux besoins de santé sur les communes de : Poissy, Carrières-sous-Poissy, Médan, Orgeval, Morainvilliers, Achères, Villennes-sur-Seine, et Chanteloup-les-Vignes. Elle vient de mettre en ligne sur son site internet un formulaire d'aide pour trouver un médecin traitant. Pour ceux qui auraient du mal à trouver le lien le voici : cptsnordest78.sante-idf.fr/accueil-cpts-nord-est-78/formulaire-recherche-medecin-tra.html. Attention, seuls les habitants des communes susmentionnées peuvent remplir ce formulaire.

Après avoir effectué cela, l'équipe du CPTS est susceptible de vous contacter afin d'obtenir des renseignements complémentaires. Par ailleurs, si vous n'avez pas de médecin traitant, en cas de besoin d'une consultation d'un médecin, pour une situation ne relevant pas d'une urgence vitale, appelez le 15 pour être mis en relation avec le Service d'accès aux soins (SAS). ■

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

■ INDISCRETS

Qui dit nouvelle année, dit... nouvelle chanson de Karl Olive ! Alors que les élus locaux choisissent, pour la plupart d'entre eux, des vœux sobres publiés en ligne sur les réseaux sociaux de leurs villes respectives, le député de la 12^{ème} circonscription des Yvelines aime faire dans l'originalité. Après avoir revisité un air de Michel Delpech en 2023, notre fan de karaoké préféré a choisi Michel Fugain en 2024 et en cette année 2025.

L'ancien maire de Poissy a repris la chanson « Les gentils, les méchants » pour cibler directement le Rassemblement national et la France Insoumise. Pour illustrer la vidéo visible sur ses réseaux sociaux, on trouve des archives ou encore des extraits de débats sur les bancs de l'hémicycle. Étrangement, on ne trouve pas les images de l'élu MoDem Nicolas Turquois, qui menaçait physiquement un de ses homologues du NFP lors du débat sur l'abrogation de la réforme des retraites. ■

La discrétion, ce n'est pas leur fort. En plein milieu de l'après-midi de samedi, la police a surpris quatre jeunes hommes en train de jeter des colis dans l'enceinte de la prison pour mineurs de Porcheville, au niveau de la rue de Rouen. Les paquets en question contenaient pour l'essentiel des téléphones, et des produits stupéfiants. Trois des livreurs en herbe, qui sont âgés de 17 à 22 ans, ont pu repartir libres. Le quatrième, lui, a toutefois été placé en garde à vue. ■

Nouvel épisode de tension à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie. Une soignante du centre hospitalier a déposé plainte pour menace de mort, samedi dernier, après qu'un homme d'une quarantaine d'années lui aurait répété « je vais te tuer, te buter ». Une nouvelle agression verbale qui témoigne de la vulnérabilité du personnel soignant dans les hôpitaux, en particulier dans les Yvelines, alors que les agressions verbales et physiques ne cessent d'augmenter. ■

Après le studio de Squeezie, direction Las Vegas pour Fabien Aufrechter ! Le maire de Verneuil-sur-Seine prend cette semaine la direction du CES (Consumer Electronic Show), plus grand salon de high-tech mondial, pour un décryptage des dernières tendances du web aux côtés de deux spécialistes, Olivier Laborde et Carlos Diaz, le jeudi 9 janvier au matin. D'ailleurs, il ne sera pas le seul yvelinois à arpenter les couloirs du salon : la start-up yvelinoise MoveR dévoilera au grand public son innovation immersive 3D, et sans casque VR. Elle est conçue pour accélérer la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme, de l'attention, de la lecture et des coordinations. ■

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Une consultation publique pour l'extension de Valoseine

Le groupe Sepur, qui gère la déchèterie Valoseine, souhaite agrandir le site de Triel-sur-Seine. Une consultation publique est donc ouverte durant tout le mois de janvier afin de recueillir les doléances des habitants aux alentours.

La société Sepur a déposé une demande d'enregistrement auprès de la Préfecture en vue de l'extension et de la modernisation du centre de tri Valoseine situé sur le territoire de la commune de Triel-sur-Seine. En effet, celle-ci gère actuellement 18 000T/an de déchets et souhaite passer à une capacité de 40 000T/an. Cette augmentation de capacité doit donc s'accompagner d'une augmentation des volumes de déchets stockés sur le site qui va passer de 1 800 m³ à 7 840 m³.

Une consultation a donc lieu du 2 janvier 2025 au 30 janvier 2025 inclus. Toutes les infos les informations sont à retrouver sur le site de la Préfecture

dans l'onglet « publication » puis « consultation du public ». En plus des habitants, les conseils municipaux de Carrières-sous-Poissy, Médan, Villennes-sur-Seine et Triel-sur-Seine sont invités à rendre leurs avis sur ces futurs travaux. ■



Après l'extension, le site triellois de Valoseine gèrera 40 000T de déchets par an, contre 14 000 actuellement.

VALOSEINE

**CETTE ANNÉE, ON PREND
LA MÊME RÉOLUTION
QUE L'ANNÉE DERNIÈRE.
ET QUE CELLE D'AVANT,
ET ENCORE AVANT,
ET ENCORE AVANT,
ET ENCORE AVANT...**

9,8%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5545 produits

7,2%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5868 produits

6,6%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5209 produits

5,3%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5796 produits

4,2%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
339 produits

3,3%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
5486 produits

3,0%
PLUS CHER*



Prix moyens
comparés sur
512 produits



MOINS CHER*

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

VÉRIFIEZ QUI EST LE MOINS CHER

PRÈS DE CHEZ VOUS SUR

WWW.QUIESTLEMOINSCHER.LECLERC

*Comparaisons de prix moyens sur un total de 5 960 produits de marques nationales relevés du 25/11/2024 au 06/12/2024 dans 279 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5 631 m², Lidl 1 183 m², magasins U 4 268 m², Aldi 898 m², Intermarché 3 597 m², Auchan 9 883 m², Carrefour 10 045 m² et Carrefour Market 3 294 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiestlemoinscher.leclerc

VALLEE DE SEINE

Prolongement du T13 : Ces travaux qui démarrent en 2025

Cette année marque la fin des travaux préparatoires nécessaires au prolongement du tram T13 vers Achères, mais aussi le début des travaux d'infrastructure. On fait le point.

■ MAXIME MOERLAND

Les travaux préparatoires, lancés l'année dernière, consistent à installer les bases nécessaires au chantier du prolongement de la ligne T13 vers la gare d'Achères-Ville, et préparent le terrain pour la dernière phase : les travaux d'infrastructure, qui commenceront plus tard dans l'année.

Ce mois de janvier est justement marqué par le début de nombreux chantiers, notamment dans la ville de Poissy. Prenons le secteur de l'avenue Fernand Lefebvre par exemple. Les travaux de retrait de l'ancienne grande ceinture nécessitent la création d'un accès chantier, ainsi que l'installation d'une zone de stockage. Les travaux débutent ce mois-ci et se poursuivront avec la démolition, en mars et en mai, du pont ferroviaire qui surplombe l'avenue Fernand Lefebvre. L'ensemble du secteur sera alors balisé et protégé pour assurer la sécurité des piétons. Une partie

de la rue de la Bruyère sera ainsi fermée à la circulation dans le courant du mois.

Au niveau de la RD190, autour de l'avenue de Versailles et du boulevard Gambetta, la libération des emprises nécessaires nécessite la démolition de trois maisons en bordure de chaussée, ainsi que des travaux chez plusieurs riverains. Certains arbres bordant le boule-

vard Gambetta seront également abattus pour faire de la place pour réaliser l'aménagement de la plate-forme. Ces opérations auront lieu entre les mois de janvier et de juin. Afin de compenser ces coupes d'arbres, Île-de-France Mobilités assure que « plusieurs îlots arborés seront créés » et que « l'ensemble des arbres coupés donneront lieu à des replantations ».

D'autres coupes ont lieu dans deux autres secteurs, cette fois-ci entre Poissy et Achères, au niveau de la Grande Ceinture Nord et de la route du Grand Maître, en cette première quinzaine de janvier. ■



La mise en service du T13 jusqu'à Achères est toujours prévue pour 2028.

■ EN BREF

YVELINES

Agriculteurs en colère : un convoi se heurte aux blindés de la gendarmerie

De nombreux tracteurs ont bloqué les voies sur la RN10, au niveau du Perray-en-Yvelines tôt dans la matinée du lundi 6 janvier, suite à l'appel des organisations de la profession à bloquer la capitale.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« Jamais en 30 ans de mouvement agricole une telle répression », a déclaré le syndicat Coordination rurale sur ses réseaux sociaux.

Le début d'année 2025 sera-t-il marqué par un nouvel épisode de colère venu du monde agricole ? La matinée du lundi 6 janvier a en tout cas été marquée par un affrontement tendu sur la RN10, au niveau du Perray-en-Yvelines, entre un convoi d'agriculteurs et les forces de l'ordre. Réunis sur la route yvelinoise suite à l'appel de la profession à bloquer Paris, ils se sont retrouvés nez-à-nez avec des camions blindés de la gendarme-

rie, qui ont stoppé l'avancée du convoi.

« Jamais en 30 ans de mouvement agricole une telle répression », a déclaré le syndicat Coordination rurale sur ses réseaux sociaux. *Chaque agriculteur peut comprendre maintenant qui défend la profession et qui accepte le déclin pourtant évitable de notre agriculture*. Le trafic est finalement revenu à la normale vers 8 h du matin. ■

■ EN BREF

POISSY

Le parc de l'écoquartier ouvre ses portes

Les habitants de l'écoquartier Rouget de l'Isle peuvent accéder, depuis les derniers jours de 2024, aux divers équipements du parc central.

Voilà qui devrait occuper les enfants et apporter un peu de vie à l'écoquartier Rouget de l'Isle,

à Poissy. Les riverains peuvent profiter, depuis quelques jours, du parc central et de ses nom-

breux aménagements : on y trouve une aire de jeux pour les enfants, des appareils de fitness, des bancs supplémentaires et même d'une table pour jouer aux échecs.

Conformément à l'identité du lieu, l'espace se veut écoresponsable. Il abrite en ce sens une tour à moineaux et chauves-souris, ainsi que des espaces d'infiltration d'eau, tandis que des espaces ludiques ainsi qu'une aire culturelle et pédagogique seront également mis en place pour sensibiliser aux thématiques de l'environnement.

2 000 logements prévus en 2035

Pour rappel, le quartier-jardin de 10,2 hectares comptera à l'horizon 2035 pas moins de 2 000 logements dont 25 % de logements sociaux, 10 700 m² de bureaux, activités, commerces et services, et ce autour du parc qui consiste en l'élément central de l'écoquartier. ■



Pour rappel, le quartier-jardin de 10,2 hectares comptera à l'horizon 2035 pas moins de 2 000 logements dont 25% de logements sociaux.

YVELINES

La campagne de recensement débute le 16 janvier

En cette année 2025, les agents recenseurs circuleront dans votre commune à partir du jeudi 16 janvier prochain pour vous remettre une notice d'information vous invitant à vous inscrire en ligne.

Le recensement de la population concerne l'ensemble de la population vivant en France. Mais les années de recensement diffèrent selon les communes. Dans celles de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans et toute la population est concernée. Dans celles de plus de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les ans mais sur un échantillon de la population différent chaque année.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie, par courrier ou par la visite d'un agent recenseur, qui vous invitera à remplir un formulaire en ligne. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur peut vous remettre les questionnaires papiers sur demande. Vous conviendrez alors d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez

aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Pour rappel, l'agent recenseur est recruté par votre mairie, vous pourrez d'ailleurs le reconnaître grâce à sa carte tricolore. De plus, le recensement est totalement gratuit : ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur peut vous remettre les questionnaires papiers sur demande.

LES ENGAGEMENTS DE SEPUR

Engagés pour des
territoires
plus durables



Engagés pour une
responsabilité
sociale forte



Engagés pour des
territoires connectés



Retrouvez plus de détails sur nos
engagements sur [Sepur.com](https://sepur.com)



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

Les années passent et se ressemblent malheureusement. Après avoir été étranglée durant la nuit du 2 janvier, une jeune femme de 26 ans trouve le courage de se connecter le lendemain sur la plateforme d'accompagnement des victimes (PNAV) afin de dénoncer les violences conjugales qu'elle subit depuis plusieurs mois. En début d'après-midi, les forces de l'ordre se déplacent pour interpellier son concubin de 33 ans. Une perquisition effectuée dans l'appartement permet de saisir un legging et une culotte déchirés lors des faits survenus la veille.

Libérée de l'emprise de son conjoint violent, la victime de violences conjugales décrit les viols qu'elle subit depuis trois mois, à savoir de multiples pénétrations péniennes vaginales, anales ainsi que des fellations imposées. Son expertise psychiatrique la présente

MANTES-LA-JOLIE Depuis trois mois, il faisait subir un véritable calvaire à sa conjointe

Viols à répétition, fellations forcées, depuis trois mois un Mantais de 33 ans faisait vivre un véritable enfer à sa conjointe. Le 3 janvier, celle-ci a trouvé la force de le dénoncer après une énième nuit terrible. Il dort dorénavant en prison en attendant son jugement.

■ AURELIEN BAYARD



La victime reste sujette aux cauchemars et aux crises d'angoisse.

tout de même comme étant encore « vulnérable, sujette aux cauchemars et crises d'angoisse », révélant ainsi un impact significatif des violences sur sa personne. Une ITT de 15 jours lui est alors délivrée. La même expertise est réalisée sur l'homme de 33 ans et mentionne une « personnalité marquée par des troubles de l'humeur et des épisodes d'abus d'alcool » et surtout le rend accessible à la sanction pénale.

Lors de son audition, celui-ci continue de se montrer extrê-

mement virulent et agressif. Il a évidemment rejeté l'ensemble des faits reconnaissant seulement « avoir seulement mis une claque ou deux... ». Toutefois, l'enquête de voisinage a permis de recueillir le témoignage d'un tiers qui assure avoir été témoin auditif des relations sexuelles violentes du couple. À l'issue de la mesure de garde à vue, le conjoint violent était déféré au tribunal de Versailles en vue de l'ouverture d'une information judiciaire et placé en détention provisoire. ■

TRAPPES Blessé par balle, il est transporté à l'hôpital en urgence

Un homme d'une vingtaine d'années a été la cible de tirs dans la nuit du jeudi 2 au vendredi 3 janvier à Trappes. Il a été transporté en urgence à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris.

Un homme âgé de 24 ans a été grièvement blessé après avoir été visé par des coups de feu dans la

nuit du jeudi 2 au vendredi 3 janvier à Trappes. Les faits se sont déroulés dans le quartier de la Plaine

de Neauphle. Il aurait été visé par quatre personnes.

« Il est environ 4 heures du matin quand la police reçoit l'appel d'un jeune homme disant s'être fait tirer dessus, alors qu'il rendait visite à une amie rue Victor Jara, dans le quartier de la Plaine de Neauphle », relate *Le Parisien*. D'après la description donnée par la victime aux policiers, ce serait quatre individus qui ont fait feu sur lui, dont un utilisant un fusil à pompe.

Le blessé par balle, qui est originaire de Montreuil dans le département de Seine-Saint-Denis, a reçu les premiers soins prodigués par les policiers de la Bac (Brigade anti criminalité) à leur arrivée sur place en attendant les pompiers et le Samu. Il a été touché à la cuisse. Les lieux ont été sécurisés afin que la police scientifique puisse travailler.

La victime a été transportée à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris avec un pronostic vital engagé. « Ces faits interviennent dans un contexte de hausse des règlements de comptes en France ces dernières années », conclut *Le Parisien*. ■



Un homme a été visé par des coups de feu dans le quartier de la Plaine de Neauphle, à Trappes.

YVELINES

Une cinquantaine de voitures brûlées pendant la Saint-Sylvestre

La Préfecture a répertorié une cinquantaine d'incendies volontaires sur des véhicules lors de la nuit du 31 décembre 2024 au 1^{er} janvier 2025. Un chiffre en légère hausse par rapport à l'année dernière.

Le ministère de l'Intérieur a dressé un bilan des incidents qui ont eu lieu durant la nuit de la Saint-Sylvestre. 984 véhicules ont été incendiés à travers la France. Un chiffre en hausse par rapport à l'année dernière puisque la Place Beauvau en avait recensé 690 à la même époque. Cette augmentation se voit également dans les Yvelines. D'après la Préfecture, une cinquantaine de voitures a été la cible d'incendies volontaires alors qu'il n'y en avait eu qu'une quarantaine l'année dernière.

Pour les personnes concernées, si vous désirez être indemnisé, il vous

faudra vérifier votre contrat d'assurance. En effet, la couverture pour incendie est souvent optionnelle. Si tel est le cas, les démarches à suivre sont les suivantes : déposer plainte et déclarer le sinistre dans les cinq jours ouvrés. Si votre véhicule est totalement détruit, vous serez indemnisé à hauteur de sa cote argus.

En revanche si vous n'êtes pas couvert, cela dépendra de votre situation. Si votre revenu fiscal de référence est inférieur à 26 050 euros annuels en 2022, la Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) peut être saisie. ■



Alors qu'il n'y avait eu qu'une quarantaine de voitures brûlées l'année dernière durant la Saint-Sylvestre, ce nombre est passé à 50 cette année.

MANTES-LA-JOLIE Deux jeunes s'en prennent aux forces de l'ordre

Le mercredi 1^{er} janvier 2025 à Mantes-la-Jolie, deux mineurs de 17 ans ont visé des policiers avec des tirs de mortiers d'artifice. Ils ont été vite interpellés.

Mauvaises résolutions pour ces deux jeunes de 17 ans. Les effectifs de police contrôlaient un individu à l'angle de la rue du Docteur Godeau et de la rue Henri Matisse à Mantes-la-Jolie aux alentours de minuit à cause de son visage en partie dissimulé. C'est à ce moment-là que les forces de l'ordre ont été visées, dans leurs dos, par des jets de mortiers d'artifice en tirs tendus par deux individus. Les fonctionnaires d'Etat quittent le secteur et envoient le signalement des deux adolescents. Moins d'une heure plus tard, les effectifs de la BAC locale les repèrent au niveau de la rue Magellan et finissent par les interpellés, non sans avoir dû les poursuivre.

Durant leurs auditions, le premier niait les faits, prétendant seulement « avoir vu des mortiers dans le ciel », tandis que le second reconnaissait tout de suite les faits,

en avançant avoir agi pour un « grand » qui lui avait fourni l'artifice. En bon ami, il tente tout de même de mettre hors de cause le premier individu interrogé. À l'issue des mesures de garde à vue, les deux adolescents étaient déférés au tribunal judiciaire de Versailles. Ils étaient remis en liberté avec une convocation devant le tribunal pour enfants. ■



Durant l'interrogatoire, un des deux individus interpellés a tenté d'innocenter son ami, formellement reconnu par les forces de l'Ordre.

YVELINES

Une femme victime de violences conjugales trouve le courage de porter plainte

Un homme faisait vivre un enfer à sa compagne avec qui il venait d'avoir un bébé âgé de deux mois. Il a été placé en détention provisoire en attendant son jugement le 14 février prochain.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Les policiers de Plaisir ont mis fin au calvaire d'une jeune femme de 26 ans, victime de violences conjugales. Le 10 décembre, la jeune femme qui réside à Bois-d'Arcy et qui est chargée de recrutement dans une grande enseigne, décide de porter plainte contre son conjoint, de 4 ans son aîné, pour ces violences subies. Aux policiers, elle a livré un récit glaçant.

Ce dernier, qu'elle a décrit comme jaloux et caractériel, lui envoyait de nombreux textos dès qu'elle était un peu en retard. Petit à petit, il lui interdisait également de sortir. Un comportement dangereux surtout que le couple vient d'avoir un bébé d'à peine deux mois.

Quelques jours plus tôt, dans la soirée du 6 décembre, alors qu'ils étaient chacun dans leur voiture respective pour rentrer au domicile conjugal, son compagnon lui a envoyé plusieurs SMS dans lesquels

il reprenait une conversation passée lui interdisant d'aller rendre visite à une de ses amies. À ce moment-là, la victime angoissée et en larmes stoppe sa voiture et appelle ses parents. Son compagnon, continue de lui envoyer des messages dont un inquiétant « *répond, je vais foncer dans le mur* » tout en la menaçant de violences. La victime s'est excusée de ne pas avoir répondu plus tôt, craignant pour la vie de son fils qui était en voiture avec son père.

Après avoir passé la nuit dans la chambre de son bébé, le conjoint dormant dans le salon, elle a décidé, le lendemain matin au réveil, d'aller faire un tour pour prendre l'air après avoir prévenu son compagnon. Mais quelques minutes plus tard, ce dernier a recommencé son harcèlement en l'appelant de nombreuses fois. Elle a fini par décrocher. Il lui explique alors avoir laissé le bébé tout seul au domicile, étant lui-même

dans l'ascenseur pour la rejoindre. Entre temps, il revient sur ses pas et ira même jusqu'à lui dire qu'il lui restait 5 minutes pour rentrer, sans quoi il casserait tout dans le logement.

Revenue à leur domicile, elle aperçoit son conjoint qui l'attendait de pied ferme. Il lui saisit alors le bras et exige le code de déverrouillage de son téléphone tout en donnant un coup de poing dans le mur à hauteur de sa tête. Suite à cela l'homme violent s'empare d'un marteau et menace sa compagne de lui « *fracasser la gueule* ». Apeurée, elle finit par lui donner son code. L'homme la pousse sur le canapé en lui ordonnant de préparer un biberon pour leur enfant qui pleurait. La victime poursuit en expliquant à son compagnon qu'elle allait le quitter. À ce moment là, l'homme violent fond en larmes et s'excuse.

Le 10 décembre au matin, jour où elle a décidé de porter plainte, elle a profité du fait que son compagnon soit au travail pour rassembler ses affaires et fuir le domicile conjugal. L'exploitation de la

ligne téléphonique du mis en cause a montré un nombre impressionnant d'appels à sa compagne. Cette dernière a d'ailleurs passé une expertise psychologique qui a révélé une ITT de 30 jours.

Le mis en cause, placé en garde à vue le 11 décembre, a été entendu. Pour justifier son comportement il a déclaré être fatigué psychologiquement à cause de la naissance de leur enfant et a nié avoir voulu faire du mal à leur bébé en minimisant la gravité des messages envoyés à sa conjointe. Déféré le lendemain, il a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy jusqu'à sa date de jugement fixée le 14 février prochain. ■



Un homme qui s'en prenait verbalement et physiquement à sa compagne a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy en attendant son jugement en février prochain.

MANTES-LA-JOLIE

Tesson de bouteille contre couteau, une rixe éclate entre deux hommes

Le 5 janvier, deux hommes se sont bagarrés au niveau du boulevard du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie. Ils se portaient des coups avec des armes blanches.

Rappel essentiel : l'abus d'alcool est dangereux pour la santé et est à consommer avec modération. C'est ce qu'auraient dû faire deux hommes, l'un âgé de 26 ans, l'autre de 40 ans, le 5 janvier vers 11h. Alors qu'ils sortent d'un bar se trouvant au niveau du Maréchal Juin à Mantes-la-Jolie, ils décident de se battre. Mais au lieu d'utiliser leurs petits bras musclés, ils utilisent des armes blanches. En effet, l'un possédait un couteau et le second s'est muni d'un tesson de bouteille.

Ils finissent à l'hôpital

Les deux se portent alors des coups occasionnant des blessures légères à la main pour le premier et à la main et au cou pour le second. Les protagonistes finissent par être interpellés par la police puis transportés à l'hôpital, toujours sous escorte policière. ■



sanef
Paris Normandie

Société des Autoroutes Paris Normandie (S.A.P.N.), une filiale de la société SANEF. Siège social : 30 boulevard Gallieni - 92130 Issy-les-Moulineaux. S.A. au capital social de 14 000 000 €. 632 054 023 R.C.S Nanterre. N° TVA Intracommunautaire : FR 65 632 054 023. Code APE : 52.2Z. Crédit photo : AdobeStock.

BESOIN DE RIEN CONNECTE-TOI
PÉAGE EN FLUX LIBRE C'EST FACILE
ET SOUS 72H ON PAYE
SUR **SANEF.COM**

Mi-décembre 2024, l'autoroute A13/A14 de l'axe Paris-Normandie passe au péage en flux libre. Vous roulez sans vous arrêter et réglez vos péages après votre trajet.



**POUR RÉGLER VOS PÉAGES
APRÈS VOTRE TRAJET.**

RENDEZ-VOUS SUR **SANEF.COM**

LE NON-PAIEMENT DU PÉAGE CONSTITUE UNE INFRACTION AU CODE DE LA ROUTE. UN OUBLI VOUS EXPOSE À UNE AMENDE.

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

FOOTBALL

R1 : Quels objectifs pour le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux ?

Alors que la seconde partie de saison est sur le point de débiter, le FC Mantois se positionne en tant que prétendant à la montée en National 3, avec 21 points en 10 journées. Les Muriautins eux, comptent bien attaquer 2025 comme ils ont fini 2024 : en faisant le plein de points pour se rapprocher du podium.



La fin du mois de janvier sera marquée par le derby entre le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

2 petits points. Voilà ce qui sépare le FC Mantois et le leader de la poule A de R1, l'équipe réserve du FC Versailles. Après 10 journées, les hommes de Robert Mendy sont plus que jamais dans la course pour la montée à l'étage supérieur, et ce malgré une fin d'année en dents de scie (2 défaites lors des 3 dernières journées). Le 5^{ème} tour de la Coupe de Paris, qui se déroulera ce week-end, sera l'occasion de commencer l'année du bon pied pour les Mantais avec la venue de Villepinte au stade Jean-Paul David. Avant de remettre le pied à l'étrier avec la 11^{ème} journée de championnat, toujours à domicile, face à Saint-Denis.

Un bilan mitigé pour l'OFC Les Mureaux

Pour leurs voisins muriautins, l'affaire était mal embarquée. Il aura fallu attendre la toute fin du mois de novembre pour voir une victoire de l'OFC Les Mureaux,

qui évoluait l'année passée en National 3. Alors que tout le monde craignait une difficile bataille pour le maintien du côté du stade Léo Lagrange, ils ont su glaner deux victoires capitales lors des deux derniers matchs de 2024, à domicile face à Saint-Brice (1-0), et sur le terrain de Nanterre (1-3). De quoi les faire remonter à la 8^{ème} place de la poule. Faut-il regarder en haut, désormais, alors que le podium se trouve à 7 points ? Ou

plutôt vers le bas, quand l'Olympique Adamois, 10^{ème}, n'est qu'à 4 longueurs des Muriautins ?

La dynamique du début d'année 2025 nous le dira. Celle-ci débutera par un déplacement sur le terrain du Paris 13 Atletico, avant le derby tant attendu : l'OFC Les Mureaux accueillera le FC Mantois sur sa pelouse du stade Léo Lagrange, le samedi 25 janvier sous les coups de 18h. ■

TENNIS

Le Pisciacais Alexandre Müller remporte son premier titre ATP

Après avoir perdu le premier set, le Français s'est imposé en finale du tournoi de Hong Kong, ce dimanche 5 janvier, face au Japonais Kei Nishikori (2-6, 6-1, 6-3).

Voilà un sportif yvelinois qu'il faudra suivre attentivement en cette année 2025. Le tennisman

Alexandre Müller, natif de Poissy, a remporté son tout premier titre sur le circuit ATP dimanche der-

nier. Et pas contre n'importe quel adversaire. Il s'est adjugé le tournoi de Hong Kong en renversant le Japonais Kei Nishikori en finale, après avoir perdu le premier set (2-6, 6-1, 6-3).

Un nouveau record

En plus de ramener le trophée à la maison, Alexandre Müller s'est fait une place dans les livres d'histoire du tennis : il est devenu le premier joueur à remporter un trophée ATP en ayant perdu le premier set à chacun de ses matchs du tournoi.

« *Tellement heureux de remporter cette semaine à Hong Kong mon premier titre ATP, s'est-il félicité sur ses réseaux sociaux. Une belle récompense après toutes ces années de travail.* ». À 27 ans, l'Yvelinois, qui avait perdu une première finale à Marrakech en 2023, occupe le 56^{ème} rang du classement ATP depuis ce lundi, soit son meilleur classement à date. ■



Le natif de Poissy se classe désormais 56^{ème} au tableau ATP.

COURSE A PIED

Foulée d'Aubergenville : les inscriptions sont ouvertes

L'événement sportif organisé par le Club Athlétique Aubergenville reviendra le 30 mars 2025 pour une 39^{ème} édition, avec 4 courses au programme dont 2 dédiées aux jeunes.

Plus d'une centaine d'inscriptions en 1 journée : c'est peu dire que l'ouverture des inscriptions de la prochaine *Foulée d'Aubergenville* a déchaîné les passions. Le Club Athlétique Aubergenville a en effet annoncé la date de la 39^{ème} édition : celle-ci se déroulera le 30 mars prochain, au départ du stade Mimoun.

Au programme, une course de 5 kilomètres labellisée qui comptera pour le championnat départemental

2025, une autre de 10 kilomètres, elle aussi labellisée, destinée aux amateurs de défis plus longs, et enfin 2 courses jeunes pour initier les futurs champions de la course à pied. Que vous soyez un compétiteur aguerri et habitué, ou un simple amateur de running souhaitant vous tester, vous serez indéniablement au bon endroit. Pour vous inscrire, cela se passe sur protiming.fr, où vous pourrez retrouver la page de l'événement. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Direction le site protiming.fr pour vous inscrire.

BREAKDANCE

Une battle pour la bonne cause à la médiathèque des Mureaux

La 5^{ème} édition de la *LMX War* se tiendra le samedi 25 janvier à la médiathèque des Mureaux. Un événement qui alliera spectacle et engagement, dont les fonds seront reversés à un orphelinat marocain.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Rendez-vous sous les coups de 13 heures à la médiathèque des Mureaux.

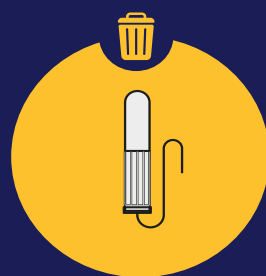
La danse hip-hop s'invitera à la médiathèque le samedi 25 janvier prochain aux Mureaux, pour une journée placée sous le signe du sport, de l'art... et de la solidarité. À partir de 13 heures, les amateurs de battle pourront assister à des affrontements « *all styles 1vs1* », à l'occasion de la 5^{ème} édition de l'exhibition baptisée « *LMX War* ».

L'événement organisé par l'association LMX Event verra ses recettes, issues d'une entrée à prix libre, reversées à un orphelinat au Maroc afin de financer des kits alimentaires. Ces dons seront remis en février lors du « *United Dance Camp* », un camp de danse à Marrakech organisé par l'association. ■

LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES
DE CONTACT



PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

MANTES-LA-VILLE

« La vie est une fête » à l'espace Jacques Brel

La pièce écrite par Lilian Lloyd et mise en scène par Virginie Lemoine sera présentée au public mantevillois ce samedi 11 janvier sous les coups de 20h30.



« La vie est une fête » aborde de nombreux sujets sociétaux sans jamais oublier de divertir.

Le premier rendez-vous théâtral de l'année à Mantes-la-Ville se tiendra ce samedi à l'espace Jacques Brel, avec une pièce nommée aux Molières et récompensée à l'Unisson. « La vie est une fête », écrite par Lilian Lloyd et mise en scène par Virginie Lemoine, raconte l'histoire, des années 1970 à aujourd'hui, de Romain, jeune homme ordinaire tiraillé entre sa mère adepte des tranquillisants et un père aimant, coureur de jupons jusqu'à ce qu'il se rende compte qu'il préfère les garçons.

Toute en poésie et drôlerie

Difficultés familiales, amitiés, premières expériences sexuelles, découverte de l'amour en même temps que de son homosexualité, militantisme, transmission... Cette pièce toute en poésie et drôlerie prend le temps d'aborder de nombreux sujets sociétaux sans jamais oublier de divertir.

Pour prendre vos places, direction la billetterie de la salle Jacques Brel à l'adresse billetterie-manteslaville.mapado.com. ■

CONFLANS-SAINT-HONORINE

« We will drum you », entre rock et humour

Les Fills Monkey présenteront leur spectacle unique au monde au théâtre Simone Signoret de Conflans-Sainte-Honorine, le vendredi 24 janvier prochain.

Après un précédent passage en 2015, ils reviennent 10 ans après avec un nouveau spectacle : les Fills Monkey seront au théâtre Simone Signoret de Conflans-Sainte-Honorine le vendredi 24 janvier 2025 avec « We will drum you », un show musical de 1h30 qui mélange musique, humour et poésie pour offrir une expérience immersive bien à eux.

Musique, humour et poésie

Sébastien Rambaud et Yann Coste, qui composent ce duo pas comme les autres, rendent hommage à des groupes légendaires comme ACDC, Metallica, les Rolling Stones ou encore Daft Punk dans ce spectacle inspiré de leurs expériences vécues à Montréal, New York ou Berlin.

Les billets pour le spectacle sont disponibles sur le site de la municipalité (conflans-sainte-honorine.fr). ■

Sanseverino en a marre de ces vieilles générations qui répètent sans cesse à quel point les temps étaient meilleurs avant. C'est dans cet état d'esprit qu'il est revenu sur le devant de la scène avec un nouvel album, « C'était mieux maintenant », au mois d'octobre dernier. Toujours très engagé, celui-ci insiste sur la beauté et l'importance d'apprécier le présent, même s'il n'est pas toujours si beau.

Il présentera sa nouvelle création au public de la Vallée de Seine ce samedi 11 janvier au soir, sur la scène du théâtre de la Nacelle d'Aubergenville. Inspirations africaines, blues, funk, l'auteur-interprète mélangera une nouvelle fois les genres, toujours en se réinventant, et en mélangeant chansons à texte et rythme pour le plus grand plaisir.

Les places restantes pour le concert sont à retrouver sur la billetterie de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (reserver.gpseo.fr). ■

MANTES-LA-JOLIE

Quand le théâtre est politique

Au mois de janvier, le Collectif 12 fait la part belle à deux metteuses en scène qui, chacune à sa façon, vont vous questionner sur l'enjeu de la politique au théâtre. D'abord les jeudi 16 et vendredi 17 janvier avec « Contes d'État » d'Aurélia Ivan, s'empare de deux textes puissants de Sandra Lucbert et Sophie Divry pour proposer une critique du pouvoir de l'économie libérale en s'appuyant notamment sur... « Alice aux Pays des Merveilles ».

Puis, le samedi 25 janvier, place au spectacle de Fanny Gayard intitulé « L'art c'est vous », expérience théâtrale qui tente de saisir par la scène et le travail des comédiens, le moment où naît la révolte, où la parole politique surgit, où la multitude désemparée se constitue en foule déterminée. Pour réserver, contactez le Collectif 12 par téléphone au 01 30 33 22 65, ou par mail à l'adresse reservation@collectif12.org. ■



Pour réserver, contactez le Collectif 12 par téléphone au 01 30 33 22 65, ou par mail à l'adresse reservation@collectif12.org.

POISSY

Une relecture de l'opéra Orfeo

Après ses débuts de chef d'orchestre salué par la critique en 2022, Philippe Jaroussky poursuit l'aventure dans la fosse du Théâtre de Poissy, le samedi 18 janvier 2025 avec une relecture de l'opéra Orfeo, composé par Antonio Sartorio en 1672 à Ve-

nise. Benjamin Lazar signe une mise en scène contemporaine, toute en élégance et en grâce, magnifiée par les costumes flamboyants d'Alain Blanchot et les lumières de Philippe Gladieux. Des billets restent disponibles sur theatre-poissy.fr. ■

AUBERGENVILLE

Une projection gratuite du film « Les Contes de la Nuit »

Maître du cinéma d'animation français et auteur prolifique de la lecture jeunesse, Michel Ocelot fait partie de notre patrimoine cinématographique et littéraire. De Gédéon pour les plus anciens à la trilogie de Kirikou, il emporte toujours son public dans son univers poétique et

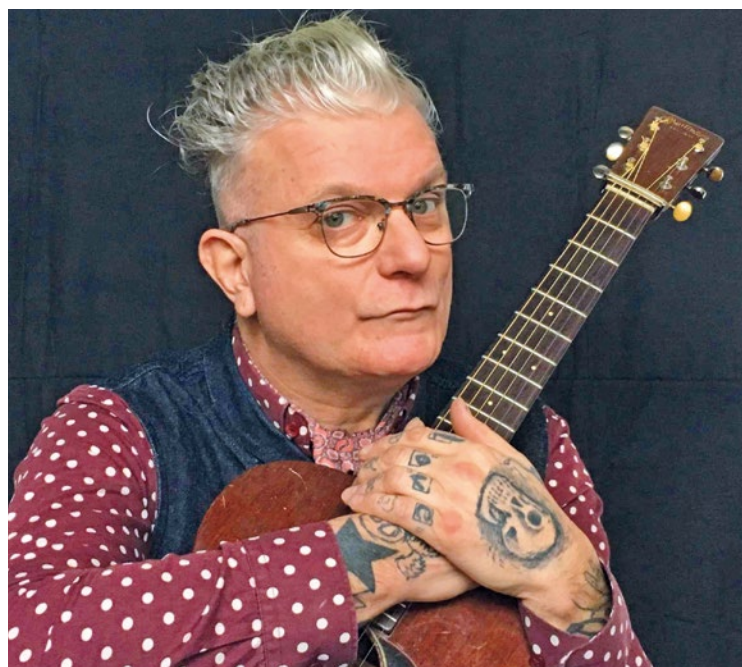
décalé. Dans le cadre des Nuits de la lecture 2025, la bibliothèque municipale d'Aubergenville propose une projection de son film « Les contes de la nuit » de Michel Ocelot, le vendredi 24 janvier à 17h. L'entrée est gratuite et ouverte à tous sans réservation. ■

LES MUREAUX

Une battle de breakdance immortalisée à l'appareil photo

À partir du mardi 14 janvier et jusqu'au dimanche 26, à la médiathèque des Mureaux, les élèves de 3^e du collège Jules-Verne exposeront leur projet réalisé avec l'artiste Alexandre Arminjon : ils ont pu immortaliser une battle de breakdance avec des appareils

photo argentiques, dont les clichés constitueront une exposition faisant la part belle à cette discipline de la culture urbaine. Le vernissage de l'exposition sera organisé le mercredi 15 janvier, à 15h30, en présence des élèves qui ont participé au projet. ■



Inspirations africaines, blues, funk, l'auteur-interprète mélangera une nouvelle fois les genres.

La Gazette en Yvelines

offrez une meilleure
visibilité à votre marque

► DÉCOUVREZ NOS PAGES
ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT

Et profitez d'une **visibilité optimale**
auprès d'un **large lectorat hebdomadaire.**

Contact : pub@lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines, 9 Rue des Valmonts, 78180 Mantes-la-Ville



JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

8	1				7	9	2	
6		7			3		4	
			6		1	8	3	
	2		1	9				
	8	1			7		4	
3					5	6	1	
1	5	8			6		7	9
			1	5		6		
				7	4		5	

SUDOKU :
niveau difficile

7	3							
	1			7	5		4	
2								
6				3		9	7	
			1	9				
	6	8	2	5				7
3	4						2	
				4			3	

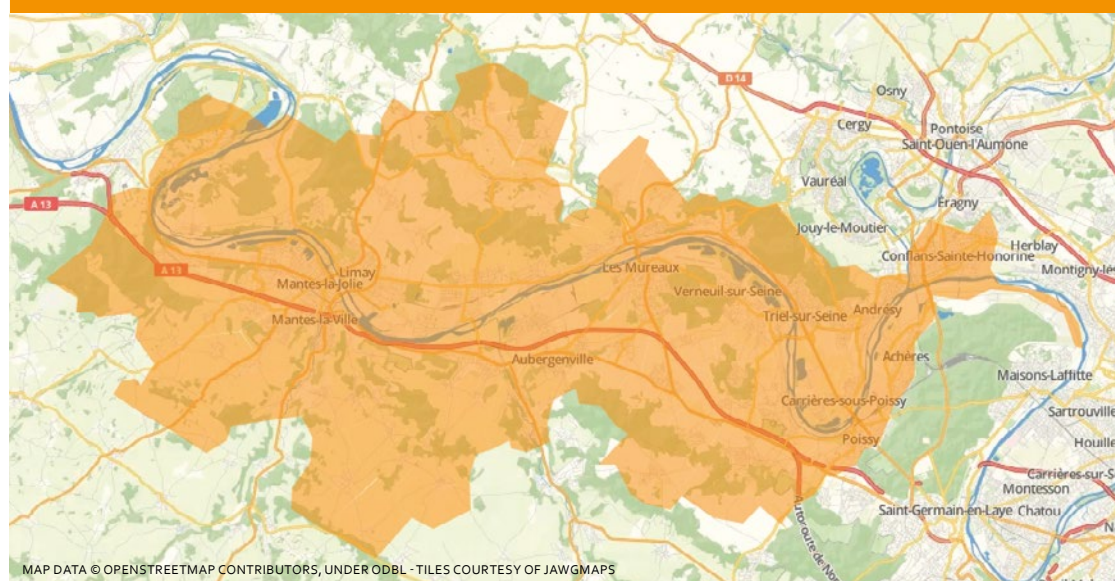
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°418 du 1^{er} janvier 2025 :

5	3	6	2	9	1	4	8	7
9	8	1	7	3	4	2	5	6
4	2	7	6	8	5	1	3	9
8	4	5	9	7	6	3	2	1
6	1	2	4	5	3	7	9	8
7	9	3	8	1	2	5	6	4
3	7	9	1	2	8	6	4	5
2	6	8	5	4	7	9	1	3
1	5	4	3	6	9	8	7	2

6	5	9	2	4	1	3	8	7
2	8	1	6	7	3	5	4	9
7	4	3	5	8	9	2	6	1
3	7	2	8	6	4	1	9	5
4	1	5	9	3	2	8	7	6
9	6	8	1	5	7	4	3	2
8	2	6	3	9	5	7	1	4
1	9	7	4	2	8	6	5	3
5	3	4	7	1	6	9	2	8

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ **Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddadouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ **Publicité :** Lahbib Eddadouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ **Mise en page :** Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Égalité

Bonheur

Ambition

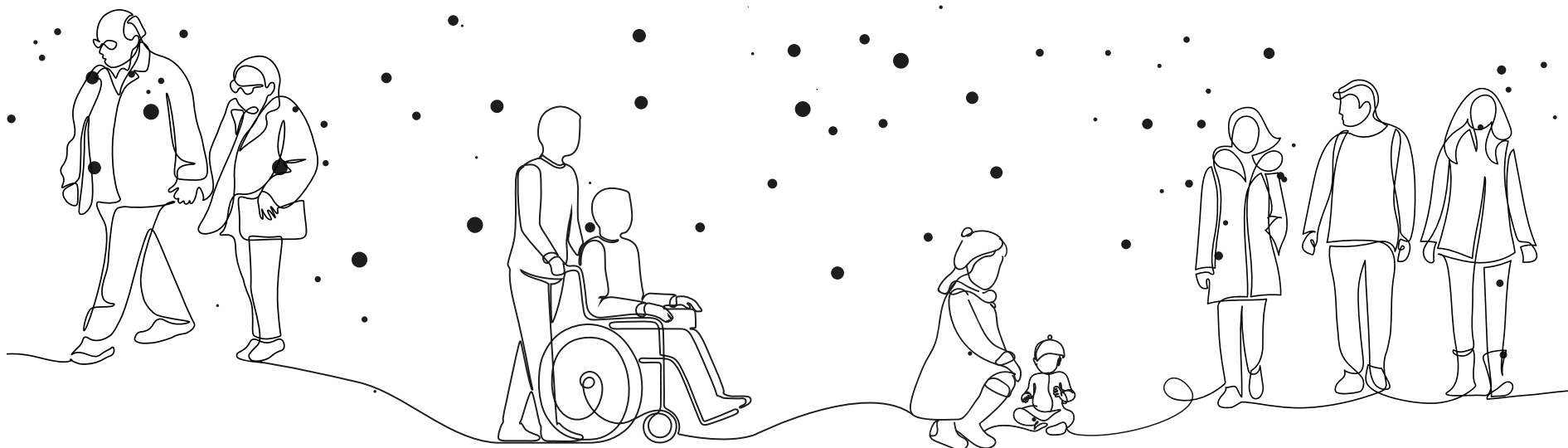
Accomplissement

Épanouissement

Réussite

Innovation

Sérénité



Bonne année !

En 2025, resserrons nos liens.



Yvelines
Le Département